

Le mot de Monsieur le Maire

Chères Villacalvitiennes, Chers Villacalvitiens,

Mon conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous adresser le bulletin municipal 2024 qui est, tout d'abord, l'occasion de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir s'installer à Villechauve, une commune, chaleureuse, simple et conviviale.

Voici maintenant un bref bilan des événements et actions menées en 2023. Au niveau de l'état civil : 1 naissance, deux mariages, 1 PACS et deux décès ont été enregistrés. Dans le domaine de l'urbanisme, il a été déposé 2 permis de construire et 7 certificats d'urbanisme. La commune a investi dans diverses installations : l'acquisition d'une nouvelle horloge pour le carillon de l'église, l'achat d'un défibrillateur mis en place à l'extérieur de la salle des fêtes, l'achat d'une boîte à livres fixée sous l'abri bus de la place. A ces dépenses s'ajoutent le démoussage d'un pan de la toiture de l'église, des travaux de captage des eaux pluviales au lieu-dit « les Marottières » ainsi que divers travaux dans les logements communaux. L'année 2023 a été marquée par le déploiement de la fibre optique, tant attendue sur notre territoire, travaux qui sont maintenant en phase d'achèvement.

Pour l'année 2024, la municipalité a prévu de procéder à des travaux de voirie avec la réalisation d'enrobé sur les trottoirs rue Pasteur, rue de Touraine et rue des Chauves. Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés afin de nous aider à financer ces aménagements. Au niveau de l'éclairage public, les lampadaires situés rue de la gare vont être remplacés par des lanternes LED.

Outre le fait de rénover et d'équiper, faire vivre un village, c'est aussi compter sur le dévouement des membres de nos différentes associations communales. Je salue le dynamisme du «Villechauve Country Club», association désormais reconnue dans son domaine et qui fait briller notre commune, bien au-delà de notre Département. Je félicite également l'association «Partager le yoga» qui propose depuis le mois de septembre dernier, des cours de yoga dans cette salle et qui grâce à l'implication de sa fondatrice, Cécile Maumelat, permet la pratique de cette discipline à un plus grand nombre d'adhérents. Je remercie le « Club d'animation du plan d'eau » et le « Comité des fêtes » pour leur engagement afin de maintenir les manifestations locales toujours très appréciées : randonnée, pêche à la truite, festivités du 14 juillet, concours de belote, vide-greniers.

Je voudrais saluer l'ensemble des bénévoles qui participent à animer notre village.

Au niveau économique, je remercie nos entreprises locales qui œuvrent quotidiennement, et valorisent notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2024.

Vive Villechauve, vive la République, vive la France !

Sommaire

<i>Le mot de Monsieur le Maire</i>	<i>1</i>
<i>Sommaire.....</i>	<i>2</i>
<i>- Le conseil municipal et le personnel communal</i>	<i>3</i>
<i>Le conseil municipal</i>	<i>3</i>
<i>Les agents communaux.....</i>	<i>4</i>
<i>Les commissions communales et les délégations communautaires.....</i>	<i>4</i>
<i>- Evènements de l'année 2023 -</i>	<i>5</i>
<i>Etat civil.....</i>	<i>5</i>
<i>Les cérémonies du souvenir</i>	<i>6</i>
<i>Election municipale partielle complémentaire.....</i>	<i>7</i>
<i>Travaux sur la commune.....</i>	<i>8</i>
<i>Concours des maisons fleuries.....</i>	<i>9</i>
<i>Cérémonie des vœux.....</i>	<i>11</i>
<i>- Les associations -</i>	<i>12</i>
<i>Le Club d'Animation du Plan d'Eau.....</i>	<i>12</i>
<i>Le Comité des Fêtes.....</i>	<i>17</i>
<i>Le Villechaume Country Club.....</i>	<i>20</i>
<i>Partager le Yoga.....</i>	<i>22</i>
<i>Calendrier des événements en 2024.....</i>	<i>24</i>
<i>- Informations pratiques -</i>	<i>25</i>
<i>La mairie et l'agence postale.....</i>	<i>25</i>
<i>Les services à Villechaume.....</i>	<i>25</i>
<i>Aide sociale.....</i>	<i>33</i>
<i>Renseignements administratifs.....</i>	<i>36</i>
<i>- Avez-vous bien lu votre bulletin ? -</i>	<i>39</i>

- Le conseil municipal et le personnel communal

Le conseil municipal

	<u>Le Maire</u>  Alain LAJOUX	<i>Entrepreneur maçon retraité</i>	06 72 06 91 56
	<u>Adjoint au Maire</u> Stéphane GUÉRIN	<i>Responsable de production</i>	06 84 04 44 81
	<u>Adjointe au Maire</u> Céline LANDIER	<i>Employée de bureau</i>	06 70 93 04 18
	Alain CARCAUZON	<i>Chef de Service</i>	06 20 03 04 69
	David CHÉRY	<i>Référent Technique fibre</i>	06 49 93 79 12
	Cédric CORNET	<i>Mécanicien</i>	06 34 64 21 89
	William GALPAIN	<i>Plombier-Chauffagiste</i>	06 70 10 45 67
	Guillaume GROLLEAU	<i>Boucher</i>	06 22 12 18 81
	Martine DELETANG	<i>Ouvrière retraitée</i>	06 19 64 71 87
	Christian AUBERT	<i>Menuisier retraité</i>	06 49 85 36 56

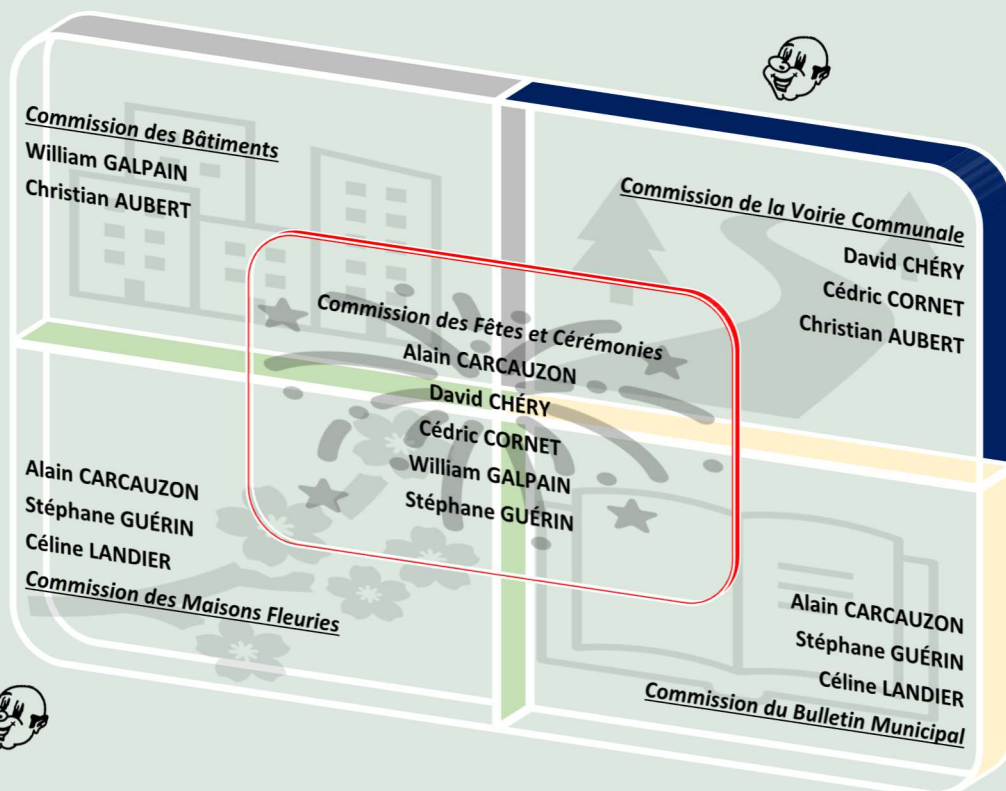
Les agents communaux



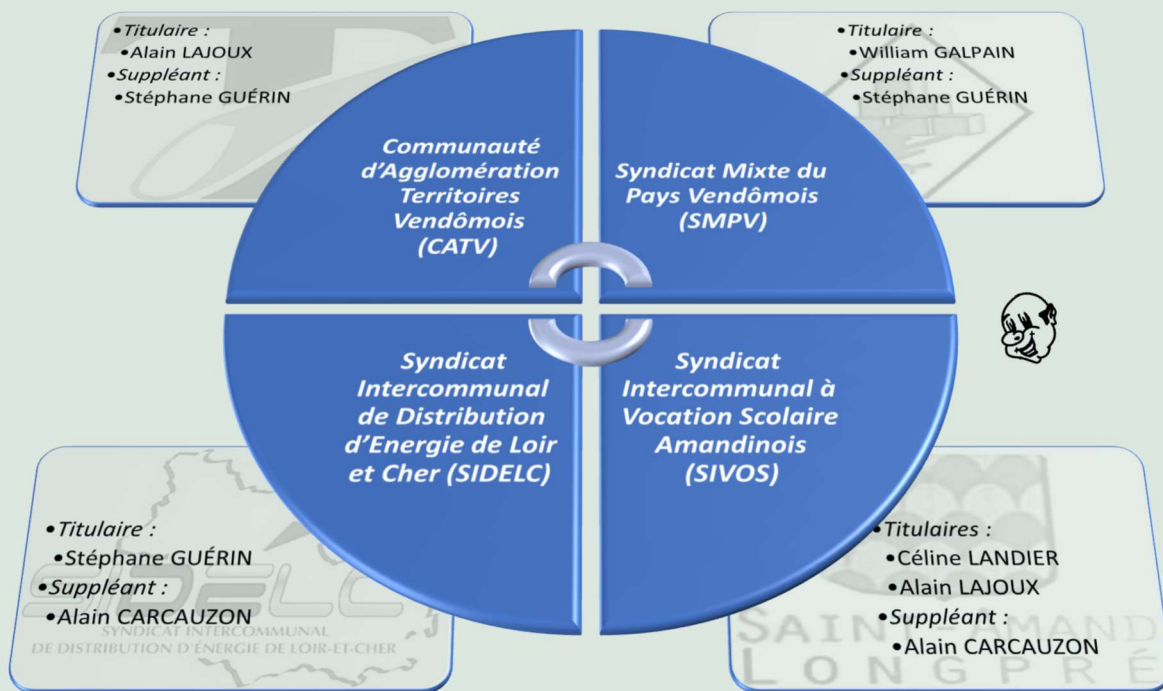
	Agent	Poste	Mission	Horaires
	Sophie FOUQUET	Secrétaire de mairie (Titulaire)	Secrétariat Mairie / Gérance Agence Postale	35 heures hebdomadaires
	Laurent PINARD	Adjoint Technique (Titulaire)	Entretien des voies communales et des espaces verts	16 heures hebdomadaires
	André CHASSIER	Agent Technique (Contractuel)	Renfort saisonnier	8 heures hebdomadaires de mai à juillet
	Maryse DUPONT	Agent Technique (Contractuel)	Entretien des locaux	2,5 heures hebdomadaires

Les commissions communales et les délégations communautaires

Commissions communales



Délégations communautaires



- Evènements de l'année 2023 -

État civil

Est arrivé parmi nous . . .

Ezéckiel MARTINET né le 13/06/2023



Nous ont quitté . . .



Roger BEAUDEUX disparu le 15/03/2023

Alain BRION disparu le 24/04/2023

Pacs

Le 07 novembre 2023, **Samuel BERLEAU** et **Alicia JORE** ont souhaité concrétiser l'organisation de leur vie commune en signant, devant le maire de Villechauve, un pacte civil de solidarité.

Mariages

Le 27 mai 2023, **Hervé SALANDRE** et **Maryse DUPONT** se sont présentés devant monsieur le maire de Villechauve.

Celui-ci, après leur avoir fait lecture des articles du code civil leur rappelant les droits et devoirs des futurs époux, les a officiellement déclarés mari et femme pour leur plus grande joie et celle des nombreux invités présents à cette cérémonie.





Le 01 juillet 2023, un couple récemment installé sur la commune a souhaité officialiser son union.

Mickaël PEUGEOTIS et **Aurore RENOU**, entourés de leurs enfants et de leurs proches, ont ainsi mis à l'honneur leur belle famille dans un moment riche en émotions.

Notre maire, Alain LAJOUX, a recueilli les consentements solennels des nouveaux mariés avant que ne s'ouvre le second acte plus festif de cette belle journée.



Noces d'Or

Le 09 septembre 2023, **Christian et Annie CHEREAU** ont officiellement renouvelé leurs vœux de mariage 50 ans, presque jour pour jour, après s'être unis devant le maire de St Amand Longpré.

Cette fois-ci, c'est Alain LAJOUX qui a officié pour cette cérémonie hautement symbolique, honorant une vie commune riche de trois enfants, Emmanuel, Angélique et Nicolas et de cinq petits-enfants.



Les cérémonies du souvenir



8 mai – Victoire 1945

Ce 8 mai, le conseil municipal et quelques habitants de la commune se rassemblaient pour commémorer la capitulation de l'Allemagne nazie mettant un terme à la seconde guerre mondiale en Europe.

Se souvenir des causes et des conséquences de ce conflit, dont le bilan humain excède 80 millions de morts, est indispensable pour comprendre ses répercussions aujourd'hui.



L'actualité internationale nous replonge douloureusement dans ces dissensions qui opposent les nations dans leurs intérêts divergents, qu'ils soient d'ordre géographiques, économiques et bien entendu idéologiques.

La transmission de la mémoire de nos anciens aux jeunes générations, aussi ardue soit elle, est un devoir pour lutter contre l'oubli et le révisionnisme à l'heure où internet, à travers les réseaux sociaux notamment, colporte le meilleur comme le pire en matière d'information.



La « der des ders »... C'est ce qu'espéraient tous ces gens qui avaient vécu la première guerre mondiale.

Cette promesse de ne plus jamais revivre les atrocités du champ de bataille où, les braves combattants, se soumettant à l'absurdité d'un déchainement de violence inouïe, allaient en quelques instants se faire pulvériser dans le « no man's land », resterait malheureusement... sans lendemain.

Encore une fois, la violence ne laisserait place qu'à la haine et au désir de vengeance exacerbés par des dirigeants vaniteux et égocentriques.

Pour ne pas reproduire les erreurs du passé, savoir et comprendre sont essentiels. Cette commémoration de l'armistice, signée le 11 novembre 1918, fait partie de ces moments où l'on se doit d'effectuer un travail de mémoire.



Election municipale partielle complémentaire



Le conseil municipal, déjà diminué de deux de ses membres à la suite des démissions de Clémence LATRON et Nicolas SCHNEL en juillet 2020, a dû faire face aux départs de deux autres élus au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Robert BOIS a quitté le conseil en janvier et Marc LEMEASLE en mars.

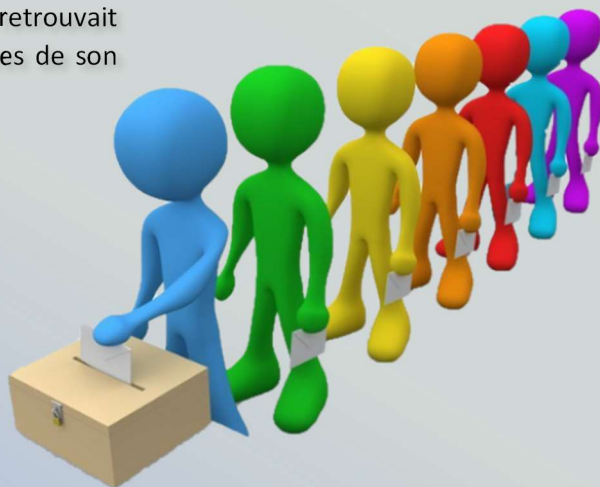
L'équipe municipale, initialement composée de 11 membres se retrouvait donc réduite à 7, soit une perte supérieure au tiers des membres de son effectif légal.

Il convenait donc de convoquer les électeurs de la commune pour procéder à une élection partielle complémentaire en vue d'établir 4 nouveaux conseillers.

Celle-ci s'est donc tenue, en un tour, le 18 juin 2023.

Les 3 seuls candidats qui se sont présentés Martine DELETANG, Christian AUBERT et Guillaume GROLLEAU, ont tous été élus.

A noter qu'il s'agit d'un retour pour ces 2 premiers qui siégeaient au précédent conseil municipal. Pour le troisième, c'est la concrétisation d'un investissement déjà bien ancré dans les différentes manifestations de la commune.



Travaux sur la commune

Boîte à Livres



Sur la proposition de notre conseiller, Alain Carcauzon, une boîte à livres a été installée sous l'abris-bus, place Louis Surgé, au début du mois de novembre.



Il n'aura fallu que quelques jours pour que les lecteurs du village s'approprient cette nouveauté en garnissant généreusement les étagères de cette bibliothèque participative dont le but est de pouvoir emprunter et alimenter, librement et gratuitement, des ouvrages sans contraintes de temps.

Cette prise en main rapide démontre, incontestablement, une attente des habitants de nos villages un peu reculés, de créer du lien social et de l'échange, notamment autour de la culture.



Défibrillateur



Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est dorénavant installé sur la place Louis Surgé. Il a été placé contre le mur extérieur de la mairie.

Ce dispositif médical destiné à aider à la réanimation de personnes en arrêt cardio-respiratoire est à la disposition de tous. Son usage est à destination de chaque personne qui pourrait être témoin d'une situation d'urgence nécessitant la réalisation des premiers gestes qui peuvent sauver une vie.

Chaque année en France, ce sont entre 40 000 et 50 000 personnes qui décèdent faute d'avoir bénéficié à temps d'une réanimation cardiorespiratoire (RCP) assistée par un défibrillateur, préalablement à l'arrivée des secours.



Remise en état des abords des regards sur trottoirs

Certains abords de regards le long des trottoirs présentaient des signes marqués de dégradation et nécessitaient une remise en état.

Des travaux ont donc été menés en ce sens pour garantir l'écoulement des eaux pluviales ainsi que la sécurité des usagers.



Démoussage de la toiture de l'église



Fin novembre, le pan de toiture nord de l'église de Villechauve a été démoussé mécaniquement par les soins d'un de nos artisans locaux, Thierry POTIER.

Ces travaux visant à éliminer les mousses, lichens et moisissures se justifient par la nécessité de maintenir à la fois l'esthétisme du bâtiment et surtout, l'imperméabilité de la couverture.

Concours des maisons fleuries

Cette année encore, le conseil municipal, à travers la Commission des Maisons Fleuries, a souhaité mettre en lumière les habitants de la commune qui, par le soin apporté au fleurissement de leur propriété, participent à l'embellissement du village.

Au printemps, les membres de la commission ont donc parcouru les routes, rues et voies communales de Villechauve pour photographier les façades les plus remarquables, le principe étant que le fleurissement soit visible depuis la chaussée.

Une délibération s'en est suivie pour départager les plus belles réalisations, toujours avec le souci de privilégier ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'être distingués.

C'est finalement lors de la Cérémonie des Vœux, le 19 janvier 2024, que les lauréats de l'édition 2023 ont été officiellement dévoilés.

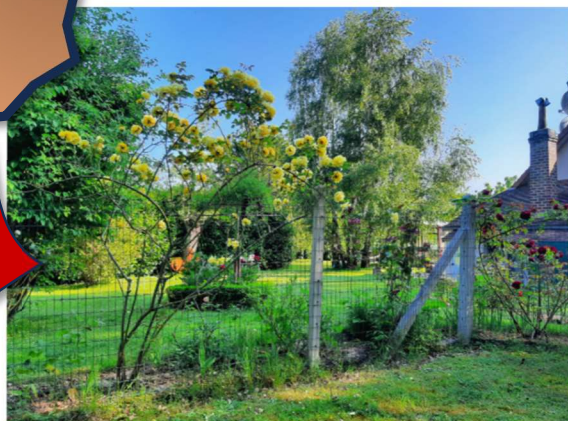
1^{er} prix
Mr et Mme PEAUGEOIS
23, RUE PASTEUR



2^{ème} prix
Mr et Mme VERITE
LA MOINERIE



3^{ème} prix
Mme RUANO
3, LA BROSSERIE



Cérémonie des vœux

C'est le vendredi 19 janvier 2024 qu'Alain LAJOUX, maire de notre commune de Villechauve, a invité la population à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Après avoir présenté les données de l'état civil, un bilan des actions conduites en 2023 par la mairie a été dressé et les projets d'investissement, pour l'année qui débute, énumérés.

Cet événement a été l'occasion de souligner l'engagement des agents municipaux qui œuvrent à la gestion efficace et au bon entretien du village et de saluer les associations qui animent la vie locale grâce à des rendez-vous hebdomadaires et des manifestations variées.



De nombreuses personnalités étaient présentes dont, notamment, Claire FOUCHER-MAUPETIT vice-présidente du conseil départemental de Loir-et-Cher. Celle-ci a accepté de prendre la parole un bref instant pour évoquer l'action du département en faveur du milieu rural et des petites communes qui le compose.

Pour conclure le volet officiel de cette cérémonie, la commission des Maisons Fleuries a mis à l'honneur les lauréats du concours 2023 en leur remettant leur diplôme et leur prix sous les applaudissements de l'assemblée.

Les invités ont ensuite pu profiter d'un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur servi par les conseillers municipaux, l'occasion de se retrouver pour se souhaiter le meilleur pour l'année 2024.



- Les associations -

Le Club d'Animation du Plan d'Eau



Président :	William GALPAIN	06 70 10 45 67
Vice-Président :	Stéphane GUERIN	06 84 04 44 81
Trésorière :	Céline LANDIER	06 70 93 04 18
Vice-Trésorier :	Alain CARCAUZON	06 20 03 04 69

Cette association étroitement liée au conseil municipal et créée en 1985 a pour but de gérer et animer les activités du plan d'eau communal.

Le bureau constitué de conseillers, membres de plein droit, est épaulé par plusieurs bénévoles pour organiser l'activité de pêche saisonnière ainsi que différents événements qui animent la vie du village.

Le plan d'eau est un lieu de loisirs apprécié et donc très fréquenté par les promeneurs, les familles, les pêcheurs, etc. qui trouvent sur ce site calme et détente.

La saison de pêche



Les membres de l'association ont tous attendu, avec fébrilité, que le printemps arrive pour mesurer l'efficacité des efforts fournis en 2022 pour se débarrasser des herbes envahissantes.

C'est donc avec soulagement que chacun a pu constater que les herbes n'étaient pas revenues. Le traitement à la chaux a donc produit les effets escomptés.



Cette année encore le printemps et l'été ont été particulièrement secs. Le peu de précipitation n'a donc pas favorisé le maintien d'un niveau d'eau satisfaisant, notamment en fin de saison.

La fréquentation des pêcheurs n'a donc guère été meilleure que l'année précédente, malgré l'ouverture quotidienne exceptionnellement élargie du 08 juillet au 17 septembre grâce à l'investissement de notre bénévole Alex BERTHIER.

La météo pluvieuse du mois de novembre a permis au plan d'eau de retrouver un volume d'eau autorisant un repoissonnement efficace.

Des petites carpes, quelques brochets et quelques tanches ont ainsi été lâchées le 26 novembre pour maintenir une population de poissons attractive pour les amateurs de pêche.



L'année 2023 a marqué le grand retour de la randonnée pédestre à Villechauve après deux années d'abstinence pour cause de COVID.

Le Club d'Animation du Plan d'Eau a donc ressorti ses panneaux fléchés pour mettre en place un balisage le plus visible et précis que possible afin de guider au mieux les marcheurs sur les trois parcours traditionnels de 8, 16 et 22 km.



Ces différents parcours établis à l'ouest de la RN10 autour de Villechauve passent par trois autres communes que sont Authon, Neuville sur Brenne et Saint Amand Longpré.

En ce 22 janvier, pour ce « redémarrage », 165 participants ont pris leur ticket par une météo sans pluie, propice à la bonne tenue de l'évènement.

Les départs se font fait, comme à l'accoutumée, depuis l'ancienne école de Villechauve et se sont échelonnés de 7h30 à 9h00.

Un ravitaillement commun était organisé à mi-parcours de l'ensemble des 3 itinéraires. Il y était dressé un généreux buffet composé de nombreuses victuailles destinées à satisfaire les goûts et envies de chacun.



Au retour à Villechauve, un pot de l'amitié était proposé aux courageux randonneurs en récompense des efforts fournis tout au long du parcours.

Le lâché de truites au plan d'eau de Villechauve est toujours un évènement attendu par bon nombre de pêcheurs.

Les membres de l'association se devaient donc de satisfaire cet engouement. Cette fois encore, la pisciculture Vasseur a été sollicitée pour livrer 120 kg de truites qui ont rejoint l'étang deux jours avant la pêche afin de s'y acclimater.



Dans l'espoir que les poissons ne se concentrent pas devant le préau, les bénévoles présents ont pris la peine de disperser uniformément ceux-ci tout au autour de l'étendue d'eau.



Le dimanche 30 avril, ce sont 60 amateurs de pêche qui prenaient leur ticket pour venir se positionner à l'emplacement qui leur avait été alloué, en attendant le signal donné par la corne de chasse les autorisant à mettre à l'eau leur ligne.

Pour que chacun puisse profiter des endroits les plus poissonneux, un décalage de 20 places était imposé toutes les heures durant la matinée. Cet usage prenait tout son sens dans la mesure où, malgré les efforts déployés, les truites semblaient s'être de nouveau regroupées.



Chanceux ou pas, le cadre paisible et la météo idéale ont offert aux pêcheurs une journée agréable de détente dans la convivialité.

Bien plus que la satisfaction de faire une prise, c'est le plaisir de se retrouver pour bavarder entre amis et faire de nouvelles rencontres qui aura dominé ce bel événement.



A 12h00, tout le monde était invité à lever les lignes pour profiter d'un plateau repas complet agrémenté notamment de saucisses / merguez grillées et de frites.

Cette année, les membres de l'association du plan d'eau ont servi 52 convives qui ont pu s'installer confortablement pour se reposer en attendant la reprise de la pêche à 14h00 pour les plus tenaces.



A noter que la « grosse » truite, objet du concours visant à estimer le poids de l'animal, pesait cette année 1,838 kg. Belle bête !



Événement phare de l'année, la fête nationale est le moment préféré des habitants de Villechauve et des alentours, accompagnés de leur famille et leurs amis, pour se retrouver dans la bonne humeur en profitant d'une soirée bien animée.

A cette époque de l'année, la météo clémente offre les conditions idéales pour installer les tables à l'arrière de la salle des fêtes et disposer ainsi d'un espace de restauration en plein air, vaste et agréable.

En ce 22 juillet, le club d'animation du plan d'eau accueillait leurs 174 hôtes en leur proposant, tout d'abord, un riche apéritif composé de toutes sortes d'amuses-bouches. Cette entrée en matière servie debout, était l'occasion pour chacun de retrouver, l'une après l'autre, les connaissances et de trinquer à l'amitié.

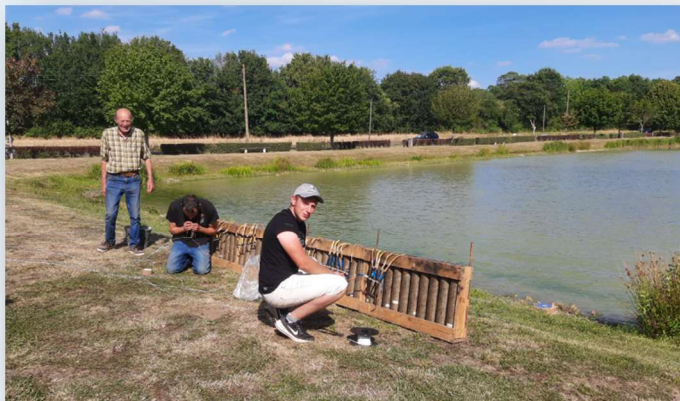


Le cochon grillé préparé par Alain DESFORGES, dont la cuisson arrivait à son terme, donnait le top pour passer à table. L'heure était donc à la dégustation de ce plat très apprécié. Les différents morceaux de viande accompagnés de flageolets et de farce pour ceux qui en souhaitaient, régalaient les convives dont les plus gourmands en reprenaient bien volontiers.

Pour conclure, fromage et tarte aux fruits finissaient de remplir les ventres.



La nuit tombante, il était alors temps que petits et grands se munissent d'un lampion pour prendre la route du plan d'eau où les attendait une foule déjà nombreuse pour assister au traditionnel feu d'artifice. Ce spectacle sur fond musical allait ravir le public, heureux qu'un tel événement soit autorisé à se tenir malgré la forte sécheresse.



Pendant ce temps, Marc TRIMARDEAU, le disc-jockey mobilisé pour l'occasion, affinait sa playlist pour lancer le bal populaire qui allait ensuite permettre à toutes et tous, de se défouler sur la piste de danse jusque tard dans la nuit.

La belle affluence constatée à l'occasion de cette manifestation aura une nouvelle fois récompensé les efforts d'organisation mis en œuvre par les membres de l'association et les bénévoles.



Le Comité des Fêtes



Président : Pierre LANDIER 02 54 80 33 45



Cette association contribue elle aussi, au travers des manifestations qu'elle organise, à la vitalité et au rayonnement de Villechauve.

L'équipe du comité des fêtes, sous la houlette de Pierre LANDIER, propose des rendez-vous très populaires et prisés par un large public de tous horizons et de tous âges.

À souligner que le comité des fêtes a effectué, début 2024, un don de 250 € à la commune en remerciement du prêt de ses infrastructures.

D'année en année, le nombre d'exposants croissant démontre l'attractivité du vide grenier de Villechauve, l'un des derniers de la saison.

Ce dimanche 8 octobre 2023, on pouvait compter plus de 100 exposants qui se pressaient à l'entrée du site alors que le jour n'était pas encore levé. « L'embouteillage » remontait la rue Pasteur, depuis le plan d'eau, jusqu'à la menuiserie Aubert !

Il fallait alors tout le doigté de Pierrette Landier pour placer avec méthode les « camelots » impatients de mettre en place leur étalage.



Au lever du soleil, chacun avait finalement trouvé sa place et une belle journée pouvait commencer sous les auspices d'une météo clémentine où ni le froid, ni l'humidité ne venaient importuner les âmes matinales.

Les affaires pouvaient donc aller bon train entre des exposants soucieux de faire de la place en se séparant d'objets dont ils n'ont plus l'utilité et des acheteurs en quête de l'occasion à ne pas rater.



A la buvette, le comité des fêtes, aidé du club d'animation du plan d'eau, assurait le ravitaillement des gorges sèches et des ventres creux.

Cette belle organisation, portée par la convivialité, faisait de nouveau de cet événement un succès stimulant pour continuer à faire perdurer la vie associative de notre village.



Les concours de belote

Si le Comité des Fêtes organise à Villechauve deux concours de belote chaque année, c'est parce que ces rendez-vous répondent à une attente forte de bon nombre d'amateurs.

L'intérêt d'un tel événement est triple.

Bien sûr, le plaisir que procure ce jeu de carte est le mobile commun à l'ensemble des participants qui trouvent là une excellente occasion de faire travailler et progresser leurs capacités cognitives. La concentration, l'esprit d'observation et d'analyse sont mis à l'épreuve tout au long de la partie.

Ensuite, la compétition et le désir de se mesurer aux autres procurent une excitation motivante pour se prouver à soi-même sa valeur au jeu.

Enfin, le bénéfice premier du concours de belote est peut-être, tout simplement, l'occasion parfaite que celui-ci procure d'entretenir les liens sociaux.



12 mars



12 mars

Les joueurs ont en effet la satisfaction de retrouver des connaissances auprès desquelles ils ont l'opportunité de prendre des nouvelles, mais aussi, de nouer de nouveaux liens d'amitiés.

En 2023, ce sont le dimanche 12 mars et le samedi 18 novembre que se sont tenus les traditionnels concours.

La fréquentation légèrement en baisse constatée cette année ne reflète cependant pas l'engouement du public acquis à ce jeu de cartes puisque certains n'ont pas hésité à se déplacer depuis Romorantin !



Il est vrai que le Comité des Fêtes n'a pas son pareil pour organiser ce genre d'évènement et n'hésite pas à « mettre les petits plats dans les grands » en proposant notamment de substantielles récompenses pour les premières places ainsi que des lots de consolation permettant au plus grand nombre de ne pas repartir les mains vides.

Gageons que les rendez-vous de 2024 sauront encore attirer les amateurs de belote de tous niveaux et de tous horizons.



Le Villechauve Country Club

Président : Patrick LAURY 06 82 14 32 29
Vice-Présidente : Monique VAUDOUR
E-mail : villechauvecountryclub@gmail.com
Site internet : <http://villechauve-country-club.wifeo.com>

Horaires : Tous les lundis
 - Débutants de 17h45 à 18h45
 - Partners de 18h45 à 19h15
 - Novices de 19h15 à 20h
 - Intermédiaires de 20h00 à 20h45
Lieu : Salle des fêtes de Villechauve





Le Villechauve Country Club a été créé en 2014.

En 2023, cette association totalise 25 adhérents qui se réunissent, pour les entraînements, une fois par semaine.

C'est sous la conduite à la fois ludique et appliquée de deux animatrices, Jocelyne et Elodie, que les danseurs travaillent les différentes chorégraphies.



La pratique de cette danse revêt de nombreuses vertus.

Tout d'abord, les avantages physiologiques que procurent cette activité sont loin d'être négligeables. De nombreux muscles des jambes, des bras et du dos sont sollicités, sans oublier le cœur qui profite d'un exercice pondéré.

Il s'agit aussi d'une pratique très stimulante pour le cerveau puisque l'apprentissage implique la mémorisation de multiples pas de danse.

Finalement, comme toute activité sociale associative, la danse Country permet avant tout de vivre un loisir en groupe et de cultiver des liens au sein d'une communauté où chacun se rassemble autour d'une même passion.

Le Villechauve Country Club aura été particulièrement dynamique en 2023 en organisant lui-même plusieurs événements dont la Galette des Rois le 14 janvier, Le Bal du Club le 11 mars, la fête de Fin d'année le 2 juillet et la soirée de Noël le 18 décembre.



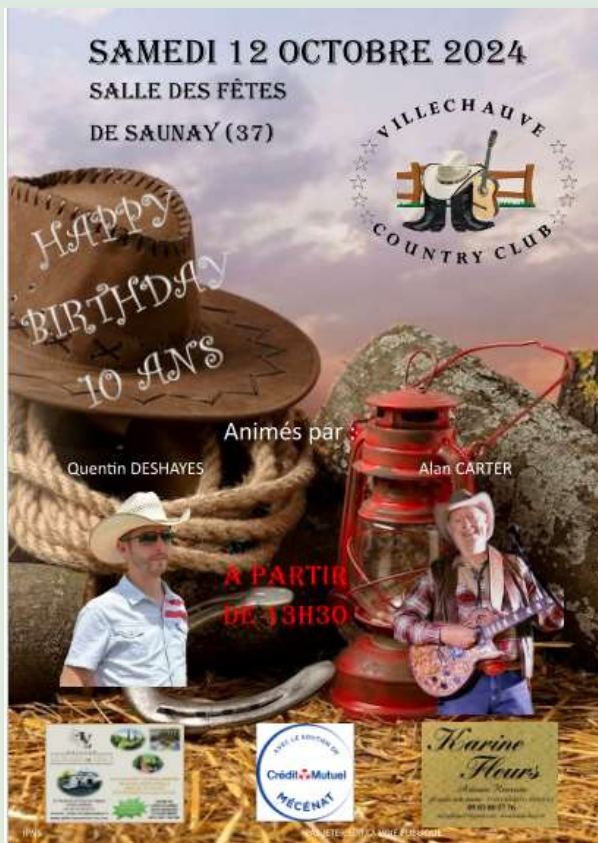
Le rayonnement de ce club est notable puisqu'il participe, aussi, à de nombreuses manifestations aux alentours.

Tous les premiers vendredis du mois, une sortie est organisée au Dancing « Le Décibel » à Amboise.

La saison estivale est aussi l'occasion de se déplacer à la Guinguette de Rochecorbon.

Le 14 mai, une démonstration était réalisée à Naveil et le 16 septembre au Boulay.





Pour 2024, les membres du Villechauve Country Club se préparent pour un anniversaire important, celui des 10 ans de l'association.

A cette occasion une grande fête sera organisée le 12 octobre prochain avec la participation exceptionnelle de grands noms de la country que sont le chorégraphe Quentin DESHAYES et le chanteur Alan CARTER.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Partager le Yoga

Présidente : Cécile MAUMELAT **02 54 23 00 89**

Trésorière : Colette MASSON

E-mail : cecmau@hotmail.fr

Horaires : Tous les mercredis

- Seniors de 17h45 à 19h00
- Tout public de 19h15 à 20h30

Lieu : Salle des fêtes de Villechauve



Pour la nouvelle saison 2023 – 2024, Cécile MAUMELAT a souhaité donner une nouvelle impulsion à l'association « Partager le Yoga » qu'elle a créé en mai 2015.

Jusqu'en juin 2023, Cécile enseignait le Yoga à son domicile, rue de la Gare. L'espace y était cependant compté et la capacité d'accueil, limitée à une quinzaine de pratiquants. Certaines demandes ne pouvaient donc être satisfaites.

Cécile a, dès lors, pris le parti de changer de lieu en délocalisant les cours dans la salle des fêtes de Villechauve. De cette manière, l'association s'est offert la possibilité de s'ouvrir à un nombre beaucoup plus important de Yogistes.

D'autre part, l'animation a été confiée à une professeure venant de Tours, Anaïs CHANAT, diplômée de la Fédération Française de Green Yoga. Cette professionnelle bénéficie de plus de 500 heures de formation et propose des cours privés ou collectifs qui peuvent se dérouler à domicile, en salle de sport, auprès d'associations et même en visio.

Anaïs tire un bilan positif de ses premiers mois d'enseignement pour « Partager le Yoga » et constate que le public rural qu'il lui est proposé de coacher recherche davantage une activité pour se maintenir en forme qu'une échappatoire au stress, moins présent qu'en milieu urbain.



Chaque semaine un thème différent est proposé. Tout commence par un moment de recentrage où chacun se concentre sur sa respiration et se met ainsi dans de bonnes conditions en recherchant le calme intérieur. Ensuite un échauffement musculo squelettique permet de préparer son corps avant d'aborder les exercices de postures à proprement parler. Pour finir, un temps de relaxation clôture la séance.

Supta Padangusthasana est un exercice d'assouplissement qui étire le bas du dos, les hanches et les muscles ischio-jambiers pour une meilleure mobilité du bas du corps.



Utthita Trikonasana (le triangle étiré), est une posture qui invite à la stabilité, l'enracinement, la concentration et la légèreté. Renforce le dos, les hanches et les jambes.



Utkata Konasana (La posture de la Déesse) aide à réchauffer et à dynamiser tout le corps. Elle améliore l'équilibre, le calme et la concentration. Cette posture stimule également les systèmes respiratoire et cardiovasculaire, tout en aidant à détendre les muscles du plancher pelvien.



Anjaneyasana (la fente basse) est une posture qui favorise l'étirement du psoas et des hanches. Renforce les muscles des jambes et la sangle abdominale. Ouvre les épaules et la cage thoracique. Améliore l'équilibre.



Ashta Chandrasana (la fente haute) est une excellente posture pour les personnes qui cherchent à renforcer leur corps car elle fait travailler en profondeur les muscles du bas et du haut du corps. Elle renforce également l'équilibre.



Cette nouvelle formule a été testée avec succès de septembre à décembre 2023. En effet, l'association compte dorénavant 22 adhérents également répartis entre le cours senior, orienté sur une pratique douce du Yoga, et le cours tout public, plus tonique. Les séances qui durent 1h15min se tiennent le mercredi à 17h45 et à 19h15.

L'objectif est maintenant d'attirer encore un peu plus d'adeptes pour atteindre une trentaine de membres. N'hésitez pas à contacter Cécile MAUMELAT qui se fera un plaisir de vous apporter tous les renseignements nécessaires.



Calendrier des événements en 2024

21 janvier 2024	 Marche de Villechauve
27 janvier 2024	 Galette des rois
10 mars 2024	 Concours de belote
12 avril 2024	 Passage du Tour du Loir et Cher
28 avril 2024	 Lâché de truites
8 mai 2024	 Cérémonie du souvenir
20 juillet 2024	 Fête Nationale
13 octobre 2024	 Vide grenier
11 novembre 2024	 Cérémonie du souvenir
23 novembre 2024	 Concours de belote



- Informations pratiques -

La mairie et l'agence postale

La Mairie



1 Place Louis Surgé, 41310 Villechauve



02 54 80 30 46



commune.villechauve@wanadoo.fr



www.villechauve.fr



Lundi	13h30-17h30
Mardi	8h00-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi	8h00-12h00
Vendredi	13h30-17h00

L'agence postale



02 54 89 30 52



1 Place Louis Surgé, 41310 Villechauve



Lundi	8h00-12h00
Mercredi	8h00-12h00
Jeudi	13h30-17h30
Samedi	8h30-12h00



levée unique
du lundi au
samedi à 9h00

Services postaux

- Dépôt et retrait de lettre et colis
- Vente de timbres et enveloppes préaffranchies
- Emballage Colissimo et Chronopost
- Dépôt de procurations postales
- Contrats de réexpédition courrier



Services financiers

Retraits et Versements
d'espèces maximum
500€ sur 7 jours
glissants



Les services à Villechauve

Assistantes maternelles



**Ludivine
BERLEAU**

•16 rue Pasteur,
41310
Villechauve
•02 54 89 31 55

**Lucie
PROVOST**

•28 rue Pasteur,
41310
Villechauve
•06 14 96 90 76

**Virginie
FAURE**

•5 rue Pasteur,
41310
Villechauve
•06 41 95 13 42

- **Contact :** secrétariat de mairie (02 54 80 30 46)
- **Capacité d'accueil :** 140 personnes
- **Equipement :** cuisinière, four, réfrigérateur, service de table complet



Tarifs 2024	Commune		Hors Commune	
	ETE du 01/05 au 30/09	HIVER du 01/10 au 30/04	ETE du 01/05 au 30/09	HIVER du 01/10 au 30/04
Journée	115 €	190 €	160 €	240 €
Week-end	190 €	325 €	255 €	410 €
Réunion/Vin d'honneur	60 €	100 €	60 €	110 €
Caution	300 €		350 €	

Ordures ménagères

Cela fait maintenant plus d'1 an que la collecte des ordures ménagères organisée par le SYVALORM se fait tous les 15 jours, à savoir tous les **JEUDI** des **semaines IMPAIRES** (voir calendrier ci-après).

Le syndicat tire un bilan positif de l'évolution du rythme de ramassage puisque, en moyenne, chaque habitant a réduit ses ordures ménagères de 23,10 kg en 1 an !

CALENDRIER DE COLLECTE 2024

72

Je repère la couleur de ma commune et je trouve mes jours de collecte de l'année.

SEMAINE PAIRE
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

SEMAINE IMPAIRE
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

La Ferté-Bernard :
Semaine impaire : ordures ménagères + emballages
Semaine paire : ordures ménagères uniquement

Limites départementales

Je trie mes biodéchets !

(Loi AGEC - 02/2020)

Le SYVALORM accompagne l'installation et le suivi de sites de compostage partagé dans les bouds, quartiers, bas d'immeubles... via un partenariat avec l'association **ATHENA**, basée à Sarcelles sur Braye. Des sites pilotes sont actuellement en phase de test et seront progressivement déployés sur le territoire.

CONSIGNES DE COLLECTE

- Sortis la veille au soir de la collecte
- Poignées vers la route
- Bien visibles sur la voie publique
- Couvercles fermés
- Aucun sac d'ordures ménagères au sol

Seuls les bacs et sacs fournis par le SYVALORM sont collectés !

8 mai 2024 **ATTENTION**
→ Collectes maintenues
→ Déchèteries fermées

Ordures ménagères et emballages collectés le même jour !

JANVIER	FÉVRIER	MARS
Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14	8 9 10 11 12 13 14	8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21	15 16 17 18 19 20 21	15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28	22 23 24 25 26 27 28	22 23 24 25 26 27 28
29 30 31	29 30 31	29 30 31

AVRIL	MAI	JUIN
Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14	8 9 10 11 12 13 14	8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21	15 16 17 18 19 20 21	15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28	22 23 24 25 26 27 28	22 23 24 25 26 27 28
29 30	29 30 31	29 30 31

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14	8 9 10 11 12 13 14	8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21	15 16 17 18 19 20 21	15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28	22 23 24 25 26 27 28	22 23 24 25 26 27 28
29 30 31	29 30 31	29 30 31

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14	8 9 10 11 12 13 14	8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21	15 16 17 18 19 20 21	15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28	22 23 24 25 26 27 28	22 23 24 25 26 27 28
29 30 31	29 30 31	29 30 31

JF JOUR FÉRIÉ et jours suivants > collectes décalées au lendemain du jour habituel (jusqu'au samedi)
Exception -> le 8 mai 2024 : les camions collecteront

Semaine **19** mercredi 8 mai 2024 : collectes maintenues





Avant la collecte :

- Déposer les bacs **la veille au soir** du jour de collecte, et bien visibles.
- Bacs avec **poignées côté route** et couvercles **fermés**.
- Bacs **jaunes**, bien triés.

Après la collecte :

- Reprendre **rapidement** les bacs après le passage du camion.
- **Tout bac refusé** pour « erreur de tri », ou sac noir déposé au sol, **doit être impérativement repris par son propriétaire** après la collecte.



Aucun sac noir en dehors du bac

RAPPEL : Les **déchets abandonnés** aux mauvais endroits ne sont pas collectés par les circuits de collectes habituels. Ces **dépôts sauvages** sont des infractions passibles d'une amende : articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal.

EMBALLAGES RECYCLABLES

Bien vidés et aplatis mais jamais emboîtés.

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



CARTONNETTES ET BRIQUES



COMPOSTAGE

Pour les déchets de jardin, de cuisine... Sur demande auprès de nos services, le SYVALORM peut mettre un composteur à votre disposition. Une participation unique est demandée.

VERRE



Les bouteilles, les pots et les bocaux

Uniquement le verre d'emballage.

PAPIERS



Les journaux, les magazines, les revues, les catalogues, le courrier, les enveloppes, les cahiers, les livres...

Uniquement le papier de lecture et d'écriture.

TEXTILE, CHAUSSURES, MAROQUINERIE



Borne Éco-textile : à déposer dans des sacs.

DÉCHÈTERIE

Cartons Mobilier et literie Polystyrène



Équipements électriques et électroniques (DEEE)

Toxiques



AUCUN DE CES DÉCHETS ne doit être déposé dans le bac jaune ou dans le bac des ordures ménagères

informations sur www.syvalorm.fr

NOUVEAU

Le 1^{er} janvier 2024 :
Obligations réglementaires sur le tri
à la source des biodéchets*
pour tous en Europe

Mise en œuvre de solutions de
compostage de proximité
(Compostage individuel et partagé)

* Les biodéchets, ce sont les déchets
alimentaires et des autres déchets naturels
biodégradables.

**Les ordures
ménagères sont
constituées de 30%
de biodéchets*.**

**En compostant à
domicile cette part
valorisable nous
réduisons d'autant
les tonnages
collectés, donc les
coûts d'élimination,
et soulageons notre
bac des ordures
ménagères**

**Gages de réussite du
compost :**

Aérer, mélanger et
équilibrer les apports
secs et humides !



Je réduis ma
poubelle et
produis un
engrais
naturel



**Composteurs en
vente auprès du
SYVALORM :**
Rendez-vous sur le site
syvalorm.fr onglet :
« j'évite les déchets ».

MOINS JETER en COMPOSTANT

Quels déchets composter ?

Déchets de jardin :

- ✓ Tontes
- ✓ Feuilles
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

Composter
permet de
réduire ses
ordures
ménagères de
30% !

Déchets de cuisine :

- ✓ Epluchures de fruits et légumes
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes souples, sachets de thé
- ✓ Coquilles d'œuf
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas (sauf viande/poisson)

2 modèles disponibles :

● Bois : 300l (72Hx70L cm)
25 euros

● Plastique recyclé : 650l (85Hx120L cm)
30 euros

Dans la limite de 2 composteurs par foyer

Collecte en porte à
porte, bornes
spécialisées...

A partir du 1^{er}
janvier 2024, tous
les ménages doivent
pouvoir trier leurs
déchets
biodégradables et
les séparer du verre,
des emballages ou
du reste de la
poubelle
indifférenciée, afin
que les collectivités
les valorisent en
solutions de
compostage.

Déchetteries



La fermeture de la déchetterie de Prunay-Cassereau a été actée fin 2022.

Le constat quantitatif du site montrait ces dernières années un affaiblissement constant de sa fréquentation ainsi que des tonnages réceptionnés en chute. Il était de plus soumis à des obligations de remise aux normes dont les coûts de réalisation à engager étaient exorbitants.

Afin de proposer un service de proximité aux foyers résidant à Prunay-Cassereau, Ambloy et Villechauve, et uniquement pour les habitants de ces 3 communes, le SYVALORM a ouvert un partenariat avec VALDEM pour leur permettre l'accès à la déchèterie de Saint-Amand-Longpré depuis le 1^{er} janvier 2023.

HORAIRES DECHETTERIES

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Saint Amand Longpré	Toute l'année sauf juillet-août	14h – 17h	14h – 17h	Fermée	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h 14h – 17h
	Du 1 ^{er} juillet au 31 août	8h – 12h30	8h – 12h30	Fermée	8h – 12h30	8h – 12h30	7h30 – 13h30
Montoire Sur le Loir	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	9h – 11h50 14h – 17h20	9h – 11h50	9h – 11h50 14h – 17h20	9h – 11h50 14h – 17h20	9h – 11h50 14h – 17h20	9h – 11h50 14h – 17h20
	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	9h – 11h50 14h – 18h20	9h – 11h50	9h – 11h50 14h – 18h20	9h – 11h50 14h – 18h20	9h – 11h50 14h – 18h20	9h – 11h50 14h – 17h20



De nombreux bus du réseau MOVE, au départ de la place Louis Surgé à Villechauve, desservent une bonne partie des établissements scolaires avoisinants, principalement les collèges et lycées.

Les horaires des lignes énumérées ci-après sont consultables sur le site internet :

<https://move-vendomois.fr/se-deplacer/circuits-scolaires>

Ecole Primaire

Ecole élémentaire (ST AMAND LONGPRE) **STA04**



Collèges et Lycées

Collège Honoré de Balzac (ST AMAND LONGPRE) **SAM03**

Collège privé Saint Julien (MONTTOIRE) **MT06**

Collège Janequin (MONTTOIRE) **MT06**

Collège Saint Joseph (VENDOME) **V04** et **Navettes urbaines**

Collège Jean Emond (VENDOME) **V04** et **Navettes urbaines**

Lycée Agricole (MONTTOIRE) **MT06**

Lycée Sainte Cécile (MONTTOIRE) **MT06**

Lycée Ronsard (VENDOME) **V04** et **Navettes urbaines**

Lycée Ampère (VENDOME) **V04** et **Navettes urbaines**

Lycée Saint Joseph (VENDOME) **V04** et **Navettes urbaines**

Lycée Agricole (AREINES) **V04** et **Navettes urbaines**



Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition de tous les habitants de la communauté d'agglomération Territoires vendômois adapté à vos besoins : marché, services publics, loisirs, commerces...

Comment réserver

Pour réserver son trajet, appeler le **02 54 58 13 13** du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, **au moins 24h avant son départ.**

Tarif

2€ par voyage, achat du ticket auprès du conducteur

À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher **directement à votre domicile.**

Commune de Villechauve

Mardi après-midi → Vendôme Arrivée à Vendôme : 14h30 Départ de Vendôme : 17h30 Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc	Vendredi matin → Vendôme Arrivée à Vendôme : 9h30 Départ de Vendôme : 11h30 Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc
Mercredi après-midi → Vendôme Arrivée à Vendôme : 14h30 Départ de Vendôme : 17h30 Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc	

www.move-vendomois.fr



Les artisans et agriculteurs de la commune



AMD	Rénovation de l'habitat	02 54 82 82 48
Thierry GUINET	Entretien de l'habitat	02 54 82 99 07
Claude LABALLE	Chambres d'hôtes	02 54 80 35 60
LANDIER Paysage	Paysagiste	02 54 80 33 45
Anthony MARTIN	Apiculteur	02 54 80 33 39
Nico Paysages	Paysagiste	06 87 13 03 32

Anne DELCOURT

Catherine DÉLIER 02 54 23 83 26

Philippe LANDIER 02 54 80 33 45



Adresses principales à St Amand Longpré



Mairie

18 rue Jules Ferry 02 54 82 83 74

La Poste

8 rue Jules Ferry 02 54 23 17 79

École Maternelle et Primaire

rue des Écoles 02 54 23 09 56

Collège Honoré de Balzac

9 rue René Descartes 02 54 82 80 50

EHPAD Résidence du Fresne

34 rue Jules Ferry 02 54 82 80 63

Vie scolaire et structures enfance jeunesse

SIVOS Amandinois (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Tél. : 02 54 23 09 56

Email : alp.sivos@orange.fr

Les enfants de Villechauve fréquentant, en grande majorité, le groupe scolaire de Saint Amand Longpré, la commune est donc membre du SIVOS Amandinois créé en 2005. Celui-ci contribue au fonctionnement de l'école et gère la restauration et l'accueil périscolaire.

- Ecole maternelle et élémentaire
 - Accueil des élèves sur une semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- Garderie
 - Ouverte les jours d'école de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 19h00
- Service de restauration
 - tarif demi-pensionnaire : 4,20 €
 - société API restauration



En septembre dernier, la démission de la directrice du centre de loisirs a entraîné la suspension des services d'accueil le mercredi.

Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse



Accueils Libres Jeunesse

Avec la carte MOVE Jeune ou la carte Jeune (2€), les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Point Rencontres Jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies.

MDJ Savigny

4 route de Bessé, Savigny-sur-Braye

Centre Culturel

24 avenue G Clémenceau, Vendôme

Maison des Jeunes de Montoire (MJM)

21 rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir

Points Rencontre Jeunes

Naveil (mardi 16h30-18h30), Azé (mercredi 15h-17h),

Saint-Firmin-des-Prés (jeudi 17h-18h30),

Saint-Amand-Longpré (jeudi 16h30-18h30),

Selommes (vendredi 16h30-19h)

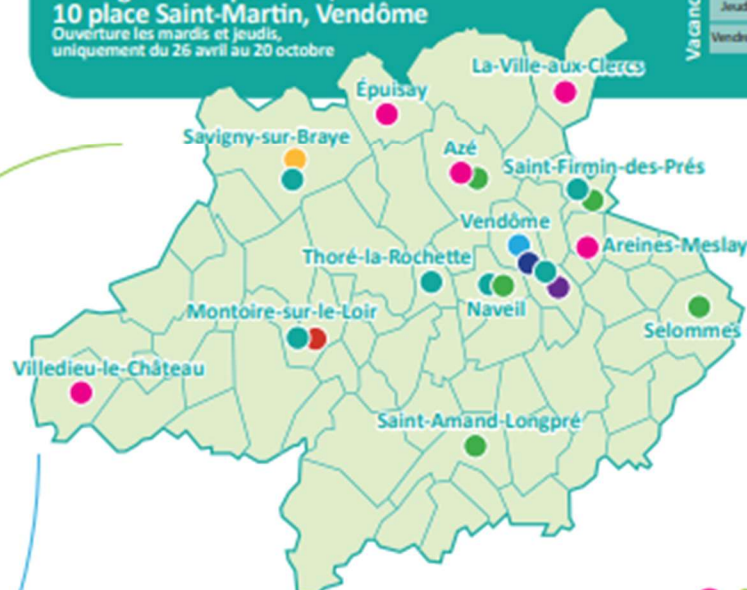
Le Passage

Passage de l'imprimerie,
10 place Saint-Martin, Vendôme

Ouverture les mardis et jeudis,
uniquement du 26 avril au 20 octobre

	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Lundi								
Mardi								
Mercredi								
Jeudi								
Vendredi								
Samedi								

	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Lundi										
Mardi										
Mercredi										
Jeudi										
Vendredi										



Le Transfo

140 faubourg Chartrain, Vendôme

- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...

- un service de mise en relation Babysitting ;
- un Espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

Animation itinérante Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription.

Les Accueils de loisirs Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires.

Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'hiver et de printemps
le lundi 3 janvier 2022

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'été le lundi 2 mai 2022

ALSH soutenus par Territoires vendômois Vacances d'Hiver, de Printemps, d'Été et d'Automne

ALSH Areines-Meslay
mairie.areines@wanadoo.fr - 02 54 77 22 16

ALSH Azé - Ribambelle et Cie
ribambelle.cie@gmail.com - 06 63 67 72 39

ALSH Epuisay - L'épuiette
epuiette41@gmail.com - 02 54 72 18 58

ALSH La-Ville-aux-Clercs
perisco.sivos@orange.fr - 06 41 05 80 76

ALSH Villedieu-le-Château
alshvilledieulechateau@orange.fr - 06 74 47 06 95

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site www.territoiresvendomois.fr) et laissez-vous guider.



Enfance
Jeunesse



Maison Médicale Amandinoise - (8 bis rue François Mauriac, 41310 St Amand Longpré)

Médecin généraliste

- Baptiste BALAND - 02 54 89 11 12
- Johann BRIAND - 02 54 89 11 12
- Ludivine LE ROUX - 02 54 89 11 12
- Clément MIALANNE - 02 54 89 11 12
- Mathilde MIALANNE - 02 54 89 11 12

Infirmière

- Françoise FIGUEREDO - 02 54 89 11 13
- Marine PILON - 02 54 89 11 13
- Véronique RENIER - 02 54 89 11 13
- Cécile ROUVRE - 02 54 89 11 13

Dentiste

- Miriam VARGAS-BELLON - 02 54 23 25 66

Ostéopathe

- Romain MARGUERIE - 06 43 57 88 48

Kinésithérapeute

- Corentin LEMOINE - 02 36 45 02 14
- Darouny SETSAYKONGSA - 02 36 45 02 14

Orthophoniste

- Aurélien CARLI - 02 54 89 11 12
- Aline CORIAN - 02 54 89 11 12

Ophtalmologue

- Laurent MALA - 02 54 23 21 13

Orthoptiste

- Stéphanie CHAUDET - 06 82 15 00 42

Psychologue

- Farida HADJADJI - 06 31 09 72 85
- Laurie MOULIN - 07 69 40 38 57

Sage-femme

- Fabienne DUFOUR - 02 54 73 10 02
- Claire TESTART - 06 60 12 73 34

Autres...

Pharmacie

- Pharmacie Ronsard - 5 rue Ronsard - 41310 St Amand Longpré - 02 54 82 80 11

Opticien

- BINOCLES EN STOCK - 1 rue Pasteur 41310 St Amand Longpré - 06 26 88 47 86

Médecin généraliste

- Daniel Claude SORET - 27 rue Pasteur 41310 St Amand Longpré - 02 54 82 80 35

Chirurgien-dentiste

- Antoine DUTILLEUL - 10 rue Alexandre Dumas 41310 St Amand Longpré - 02 54 82 93 20



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR

Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.

© Marc Moïssié



4 pôles d'activité

ENFANCE ET PARENTALITÉ

L'ADMR agit dès la naissance pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir :

- Crèches et micro-crèches
- Halte-garderies
- Accueils de loisirs / accueils périscolaires
- Gardes d'enfant à domicile
- Relais d'assistantes maternelles
- Services d'aide à domicile aux familles / soutien à la parentalité
- Soutien scolaire

SERVICES ET SOINS SÉNIORS

L'ADMR s'engage pour construire un parcours d'accompagnement pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- Aide à domicile : aide au lever, aide au coucher, aide aux repas, aide à la toilette, livraison de repas
- Soins à domicile : soins d'hygiène, de confort et actes infirmiers, soins suite à un retour d'hospitalisation, équipes spécialisées Alzheimer, hospitalisation à domicile

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

ENTRETIEN DE LA MAISON

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- Entretien du linge
- Entretien du logement
- Petit jardinage
- Petit bricolage



Association Entre Loir et Loire

1, rue Honoré de Balzac

41 800 MONTAIRE SUR LE LOIR

Vie quotidienne

02 54 73 58 00

ms-montoire@fed41.admr.org

Rejoignez l'ADMR

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévole**

L'originalité de l'ADMR repose sur la **coopération** entre le **client**, le **bénévole** et le **salarié**.

En complément des équipes salariées, le bénévole est **ancré dans la vie locale**. Il effectue des visites de courtoisie,

développe le lien social,

et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui :

c'est **l'intelligence sociale**.

Rejoignez l'équipe locale,

en nous contactant au **02 54 73 58 06**

Les valeurs de l'ADMR 41 reposent sur la culture du lien social

PROXIMITÉ

RESPECT

UNIVERSALITÉ

CITOYENNETÉ

Aide à domicile, livreur de repas, aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, TISF, accompagnant de proximité...

L'ADMR recrute !

Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org



© Marc Moïssié

SSIAD

02 54 73 58 01

ssiad-montoire@fed41.admr.org

Association Entre Loir et Loire

Portage de repas/Petit bricolage

02 54 73 58 06

asso-montoire@fed41.admr.org



La téléassistance est un service qui permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise...), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La personne contacte un téléopérateur en appuyant sur un médaillon ou une montre qu'elle porte en permanence. Selon l'urgence de la situation, le téléopérateur :

- contacte un proche de la personne âgée
- déclenche une intervention pour porter assistance à la personne âgée

Pour bénéficier de la téléassistance, un matériel particulier est nécessaire.

La personne âgée doit porter en permanence un émetteur-récepteur relié à une centrale d'écoute. L'émetteur-récepteur peut être un médaillon porté autour du cou ou une montre portée au poignet. Il permet de déclencher l'alarme et la mise en relation avec la centrale d'écoute.

Pour bénéficier de ce service, il convient de souscrire un abonnement auprès d'un organisme qui propose l'installation d'une téléassistance :

- structures associatives
- sociétés privées

Dom@dom 41, ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

Dom@dom 41 est un service délégué par le Conseil départemental de Loir-et-Cher à la Fondation Partage et Vie

Dom@dom 41 téléassistance
6, rue Louis Bodin
41000 BLOIS

Contactez-nous :
02 54 42 54 24
www.domadom41.fr

→ PACK AUTONOMIE ET SERVICES
LA TÉLÉASSISTANCE EN LOIR-ET-CHER

Dom@dom 41 téléassistance

Solutions de téléassistance

N°1 en France

présence verte
libres d'être actifs

A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance.

ce ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.

Téléassistance mobile
Le Luna mobile

présence verte
libres d'être actifs

PRÉSENCE VERTE TOURAINE

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

géolocalisation
pour une intervention rapide et ciblée
24h/24 & 7j/7

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

Votre agence Présence Verte Touraine à Blois
19, avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS - 02 54 44 87 26
Email : pv41@presenceverte.fr
www.presencevertetouraine.fr

CONSTRUIRE ENSEMBLE,
AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

16-25 ans



INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Votre Mission Locale vous accueille :

71 faubourg Chartrain - 41100 VENDÔME
02 54 77 14 87
Mission Locale du Vendômois
www.ml-vendomois.fr



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT CEJ

- Un parcours personnalisé animé par des ateliers (sport, culture, santé, emploi, confiance en soi, mobilité, découverte du territoire, ...) et des temps individuels
- Mise en situation professionnelle par des stages
- Durée de 6 mois
- Allocation mensuelle



POUR LES JEUNES

- Information sur les métiers qui recrutent
- Mise en relation sur des formations
- Conseil sur la recherche d'emploi
- Mise en relation avec des employeurs qui recrutent
- Information sur les organismes utiles à votre vie quotidienne (CAF, CPAM, Impôts, ...)
- Aide pour mieux se connaître et prendre soin de soi
- Accès à des activités culturelles, sportives, musicales
- Aide dans votre mobilité (permis, location moyen de transport, carte bus, Yép's...), logement, budget, santé...

POUR LES ENTREPRISES

- Aide pour les recrutements : définition du profil de poste, présentation de candidatures, ...
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche
- Mise en place de stage par convention (PMSMP)
- Médiation entre employeur et salariés suivis par notre structure

Anciens Combattants



mémoire et solidarité

Ancien Combattant 39/45, Indochine, Algérie, Maroc, Tunisie, OPEX, titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, Veuve d'ancien combattant, Veuve de Guerre, Pupille de la Nation, Orphelin de Guerre ou Pensionné militaire d'invalidité.

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre établissement public sous tutelle du ministère des Armées est présent à vos côtés:

- aides financières diverses (frais médicaux, loyers, déménagement, reconversion professionnelle, surendettement etc...)
- aide ménagère
- portage de repas
- travaux maintien à domicile

Contactez l'ONACVG au 02 54 81 56 11

Le service départemental de Loir-et-Cher est à votre écoute et vous accueille sur RDV à la Préfecture Place de la République 41006 BLOIS
sd41@onacvg.fr

Depuis le 1er janvier 2019 les personnes ayant servi dans l'armée française entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964 en Algérie peuvent être éligibles à la carte du combattant.





Vous êtes français et vous avez 16 ans ? Pensez au recensement citoyen !

Tous les jeunes Français doivent participer à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**. Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusés.

Alors, faites-vous recenser sans tarder !

**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



LES ÉTAPES

Entre 16 ans et 16 ans + 3 mois	Faites-vous recenser en mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité française (et autres nationalités éventuellement), ainsi que du livret de famille. Communiquez vos N° de téléphone et adresse mél. afin de faciliter nos échanges.
4 mois après votre recensement (délai à respecter)	Depuis un ordinateur uniquement, vous pouvez si vous le souhaitez, créer votre compte sur www.majdc.fr en utilisant l'adresse mél renseignée lors du recensement. Ce compte vous permettra de contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon quatre mois après votre recensement, de télécharger votre convocation et d'être guidé jusqu'au site JDC.
8 à 12 mois après le recensement en mairie	Vous êtes convoqué à votre JDC, par voie postale ou via www.majdc.fr . Vous participez à la JDC, et y recevez votre certificat de participation
Conservez toujours les originaux de : • Votre attestation de recensement • Votre certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC)	

JUSTIFICATIFS EXIGÉS :

Avant 18 ans



POUR LES EXAMENS ET CONCOURS

Après 18 ans



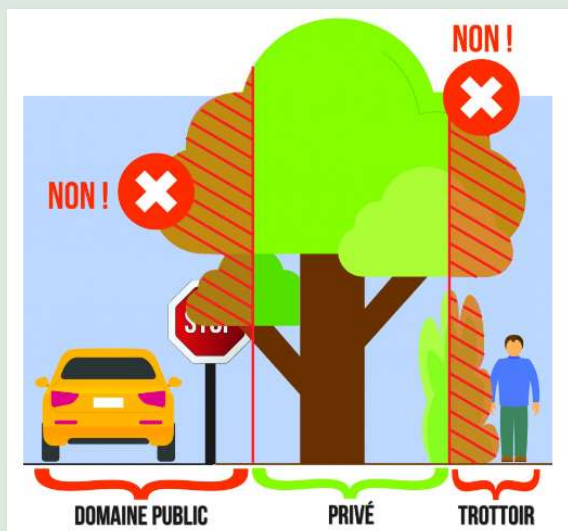
POUR LES EXAMENS ET CONCOURS

Dès 17 ans



PERMIS DE CONDUIRE

Plantations en bordure de chemin rural



« Les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans conditions de distance, sous réserve que soient respectées les servitudes de visibilité et les obligations d'égouttage prévues à l'article D. 161-24...

... Les propriétaires privés doivent donc respecter les obligations d'égouttage si les branches et racines avancent sur l'emprise du chemin rural, sans condition de hauteur pour les végétaux, afin de sauvegarder la sûreté, la commodité du passage et la conservation du chemin. »

(Article D. 161-22 du Code Rural)



« Sont concernés les éléments issus de la **tonte de pelouse**, de la taille de **haies** et d'arbustes, d'élagages, de **débroussaillage**, de déchets biodégradables de jardins et de parcs et autres pratiques similaires.

...

Leur brûlage à l'air libre est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

... »

(Article 4.3.1 - arrêté préfectoral n°41-2018-08-29-001)

« Les travaux de **bricolage**, de rénovation ou de **jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses** à gazon à moteur thermique, **tronçonneuses**, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

(Article 3 - arrêté préfectoral n°41-2017-07-12-006)



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

DES ESPACES VERTS SANS PESTICIDES
Les arbres sont attaqués par des insectes ravageurs. Que faire ?

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

ÉCOPHYTO
REDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

HIER

Le jardinier utilise un insecticide

La population est exposée aux pesticides

L'équilibre de l'écosystème du parc est détruit

AUJOURD'HUI

Le jardinier introduit des punaises qui mangent les ravageurs

Moins de risques pour la population

L'écosystème du parc est respecté

Pour l'avenir, il choisit des plantes qui fleurissent en décalé et attirent coccinelles, guêpes, perce-oreilles et autres amateurs d'insectes.

En 2017, les pesticides sont interdits dans les espaces verts. ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES !

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

DES ROUTES ET DES TROTTOIRS SANS PESTICIDES
Des habitants se plaignent de la présence d'herbes folles. Que faire ?

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

ÉCOPHYTO
REDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

HIER

La jardinière pulvérise un désherbant chimique

La population est exposée aux pesticides

Les herbes folles reviennent

AUJOURD'HUI

La jardinière désherbe lorsque c'est nécessaire

La commune fait de la place à la nature, sur des places de parking, sur les trottoirs, au cimetière

La présence de verdure est valorisée par la commune et les habitants apprécient ces touches de nature !

En 2017, les pesticides sont interdits sur les routes et trottoirs. ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES !

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

UN POTAGER SANS PESTICIDES
Les tomates sont attaquées par un champignon dévastateur. Que faire ?

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

ÉCOPHYTO
REDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

HIER

Capucine pulvérise un fongicide sur les pieds de tomate

Chaque année, le champignon revient

DEMAIN

Capucine plante ses tomates plein sud, espace les pieds et vaporise du purin d'ortie

Elle protège sa santé, fait des économies, préserve la faune et la flore et mange de délicieuses tomates

En 2019, les pesticides sont interdits dans les jardins. ADOPTONS LES BONS GESTES !

- Avez-vous bien lu votre bulletin ? -

Vous êtes tous les ans plus nombreux à jouer avec nous en répondant aux questions que nous vous soumettons et portant sur le contenu de votre bulletin municipal !

L'an passé, le tirage au sort parmi les bonnes réponses a désigné Alex et Rose Marie BERTHIER à qui nous avons eu le plaisir de remettre un bon d'achat de 50 € dont ils ont pu profiter en allant dîner à la Brasserie Amandinoise située à St Amand Longpré.

Félicitations aux heureux vainqueurs !

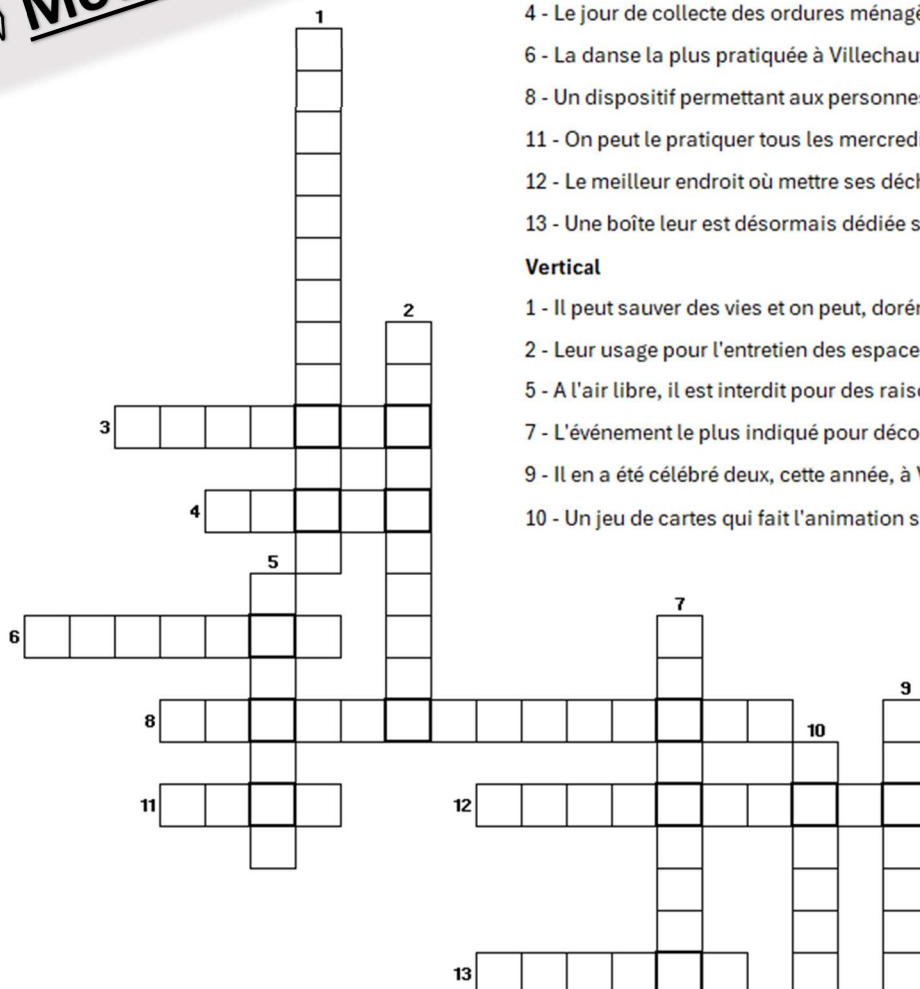


Pour 2024, nous continuons à faire évoluer un peu notre « jeu-concours » en vous proposant des Mots-croisés, un Rébus, un exercice d'Observation et un jeu des 7 différences.

Les règles restent inchangées, puisqu'il vous suffira de compléter le bulletin réponse joint, puis de le déposer en mairie avant le 31 mars 2024.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera le vainqueur d'un bon d'achat de 50 € à faire valoir auprès de nos enseignes locales.

Mots Croisés



Horizontal

- 3 - Le plan d'eau en accueil une colonie éphémère tous les ans.
- 4 - Le jour de collecte des ordures ménagères.
- 6 - La danse la plus pratiquée à Villechauve.
- 8 - Un dispositif permettant aux personnes âgées de continuer à vivre à leur domicile.
- 11 - On peut le pratiquer tous les mercredis soir à la salle des fêtes.
- 12 - Le meilleur endroit où mettre ses déchets verts.
- 13 - Une boîte leur est désormais dédiée sur la place Louis Surgé.

Vertical

- 1 - Il peut sauver des vies et on peut, dorénavant, en trouver un à Villechauve.
- 2 - Leur usage pour l'entretien des espaces verts est de plus en plus réglementé.
- 5 - A l'air libre, il est interdit pour des raisons environnementales et de sécurité.
- 7 - L'événement le plus indiqué pour découvrir Villechauve et sa campagne environnante.
- 9 - Il en a été célébré deux, cette année, à Villechauve.
- 10 - Un jeu de cartes qui fait l'animation sur la commune.

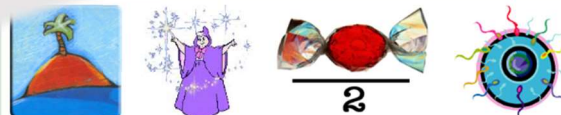
Combien de chauves ?

Vous avez été nombreux à compter et REcompter et RE-REcompter ... les chauves-souris dans votre précédent bulletin !

Saurez-vous, cette fois-ci, retrouver combien de chauves  se sont cachés dans le bulletin municipal 2024 ? (sans compter celui de la question)

49	50	51	52	53
----	----	----	----	----

Rébus



v r'  a v'



--	--	--	--	--	--

Les 7 différences

